



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 2 AVRIL 2024 À 19h30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue le 2 avril 2024 à 19h30, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #4	Albert Lacroix	Siège # 5	Louiselle Trottier
Siège #6	Norman Heppell		
Vacant :	Siège #2		
Absent :	Siège #1	Marc Antoine Leduc	
	Siège #3	Steve Bernier	

Tous formants quorum.

La Directrice générale / Greffière-trésorière, Marie-Eve Cholette est aussi présente à cette séance.

**1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 19h31, le Maire Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

066-24

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil

Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Norman Heppell et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'item varia ouvert.

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 11 mars 2024;
4. Dépôt des rapports;
5. Dépôt et adoption des comptes;
6. Démission conseiller #3, Steve Bernier;
7. Projet schéma de couverture de risques incendie modifier;
8. Formations diverses pour l'inspecteur municipal;
9. Autoriser le nivelage des rangs de gravier et l'achat de gravier si nécessaire pour un montant d'environ 5000 \$ lorsque le dégel sera terminé;
10. Autoriser l'abat poussière liquide sur les rues de gravier 4 100\$
11. Autoriser le balayage des rues par Les Entreprises Myrroy 2000 \$ plus taxes;
12. Autoriser le lignage de rues par Marquage Traçage Québec – 3 800\$;
13. Achat de dos d'ânes;
14. Autoriser la réfection d'une partie de la route des Loisirs – 80 000\$;
15. Autoriser la réparation d'une partie de la route Curé Forcier – 30 000\$;
16. Appui projet d'Interco;
17. Autorisation du paiement des subventions 2024 – 2 640\$
18. Autorisation de passage défi-vélo de la maison des greffés, 18<sup>e</sup> édition;
19. Autorisation de passage de la Flèche Edmondoise 2025;
20. OBV Yamaska cotisation 2024;
21. Changer le réservoir à eau chaude de la salle municipale;
22. Période de questions
23. Correspondance
24. Varia
25. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉ**

067-24

**3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2024**

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Norman Heppell et résolu d'adopter le procès-verbal du 11 mars 2024 à 19h30 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**ADOPTÉ**

**4- DÉPÔT DES RAPPORTS**

Les rapports suivants ont été déposés à la table du conseil :

Rapports des Premiers Répondants	6 Sorties :	455.00 \$
----------------------------------	-------------	-----------

No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 2 AVRIL 2024 À 19h30**

Rapport des Pompiers	2 Sorties :	2 402.02 \$
	Travaux :	326.50 \$
	Pratique :	584.00 \$
	Formation :	366.00 \$

sont déposés et classés au mérite.

**068-24 5- DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Norman Heppell et résolu d'adopter les comptes courants à payer figurant sur les listes en annexe et d'en autoriser le paiement.

**Mars 2024**

Facture incompressibles acquittées; Factures déjà approuvées par résolutions et	
Remboursement de taxes et autres	105 207,57 \$

Liste des factures à approuver	5 436,88\$
Salaires	16 770,95 \$

**ADOPTÉ**

**069-24 6- DÉMISSION CONSEILLER #3, STEVE BERNIER**

Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la lettre de démission de Steve Bernier au poste de conseiller #3.

**ADOPTÉ**

**070-24 7- PROJET SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE MODIFIER**

CONSIDÉRANT QUE, suivant la révision de son schéma de couverture de risques incendie (SCRI), la MRC de Drummond a adopté son projet de SCRI en septembre 2023 (MRC13491/09/23);

CONSIDÉRANT QUE suivant cette adoption, le projet, accompagné des documents prescrits, fut soumis au ministère de la Sécurité publique tel que spécifié à l'article 20 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'analyse du ministère, ce dernier a proposé à la MRC de Drummond des modifications jugées nécessaires conformément à l'article 22 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT QUE les modifications demandées ont été apportées en collaboration étroite avec différents intervenants du ministère de la Sécurité publique, les directeurs des différents services incendie de la MRC ainsi que les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a soumis à toutes les municipalités de son territoire les propositions que ces dernières devront respecter et appliquer;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 15 et 16 de la *Loi sur la sécurité incendie*, les municipalités doivent donner un avis favorable aux propositions de la MRC quant aux objectifs de protection optimale ainsi qu'aux stratégies pour atteindre ces objectifs et également adopter le plan de mise en œuvre applicable au territoire de la municipalité en transmettant une résolution en ce sens à la MRC;

Il est proposé par Louiselle Trottier  
Appuyé par Albert Lacroix

**ET RÉSOLU**

DE DONNER un avis favorable aux propositions de la MRC quant aux objectifs de protection optimale ainsi qu'aux stratégies pour atteindre ces objectifs, le tout telles que formulées dans le projet de schéma de couverture de risques incendie modifié.

D'ADOPTER le plan de mise en œuvre applicable au territoire de la municipalité ainsi que de respecter et de réaliser celui-ci lorsqu'il sera en vigueur.

**ADOPTÉ**

No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 2 AVRIL 2024 À 19h30**

- 071-24 8- FORMATIONS DIVERSES POUR L'INSPECTEUR MUNICIPAL**
- Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Albert Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur municipal à suivre les formations suivantes : Q2 R22 au coût de 1 273\$, Intervention en chaussée au coût de 425\$ et Drainage souterrain au coût de 375\$
- ADOPTÉ
- 072-24 9- AUTORISER LE NIVELAGE DES RANGS DE GRAVIERS ET L'ACHAT DE GRAVIER**
- Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Albert Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le nivelage des rangs de graviers et l'achat de gravier pour un montant d'environ 5 000\$.
- ADOPTÉ
- 073-24 10- AUTORISATION L'ABAT POUSSIÈRE LIQUIDE SUR LES RUES DE GRAVIERS**
- Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'étendre de l'abat poussière sur le 11<sup>e</sup> rang et la route Ross pour 4 100\$.
- ADOPTÉ
- 074-24 11- AUTORISER LE BALAYAGE DES RUES PAR LES ENTREPRISES MYRROY**
- Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le balayage des rues par les Entreprises Myrroy au coût de 2 000\$ plus taxes.
- ADOPTÉ
- 075-24 12- AUTORISER LE LIGNAGE DES RUES PAR MARQUAGE TRAÇAGE QUÉBEC**
- Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le marquage de la ligne centrale pour les rues qui en ont de besoin ainsi que les lignes d'arrêts pour un montant de 3 800\$.
- ADOPTÉ
- 076-24 13- ACHAT DE DOS D'ÂNES**
- Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de dos d'ânes afin de ralentir la circulation sur la route St-Louis au montant de 2 835\$.
- ADOPTÉ
- 077-24 14- AUTORISER LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DES LOISIRS**
- Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réfection d'une partie de la route des Loisirs située entre le 11<sup>e</sup> rang et la limite de la municipalité en faisant du traitement de surface par les Entreprises Bourget pour un total de 80 000\$
- ADOPTÉ
- 078-24 15- AUTORISER LA RÉPARATION D'UNE PARTIE DE LA ROUTE CURÉ-FORCIER**
- Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la réparation d'une partie de la route Curé Forcier à l'aide rapiéçage mécanisé pour un montant de 30 000\$.
- ADOPTÉ
- 079-24 16- APPUI PROJET D'INTERCO**
- CONSIDÉRANT QUE** le demandeur a soumis une demande à Municipalité visant le lot 5 465 888 afin d'y aménager une industrie de la transformation du bois;



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 2 AVRIL 2024 À 19h30**

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur s'adresse à la Municipalité afin d'avoir son soutien dans le but de soumettre des demandes de modification du Schéma d'aménagement afin d'utiliser le lot 5 465 888 à des fins industrielles visant la transformation du bois;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur s'adresse à la Municipalité afin d'avoir son soutien dans le but éventuel de soumettre une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole, advenant l'appuis de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande n'est pas conforme au règlement de zonage municipal, mais que le Conseil s'engage à procéder à la modification de son règlement, advenant une autorisation des différentes instances gouvernementales ;

**CONSIDÉRANT** la demande basée sur les plans soumis identifié "Interco" en date du 21 février 2023;

**CONSIDÉRANT** la demande basée sur le plan d'aménagement d'Interco, plan croquis interco 1 en date du 2022-02-18;

**CONSIDÉRANT** la demande basée sur les plans soumis produits par Suzelle Barrington, de Consumaj de février 2023;

**CONSIDÉRANT** la demande basée sur la demande soumise précisée par le document d'annexes produit conjointement par Suzelle Barrington, de Consumaj, et Gaetan St-Pierre,

**CONSIDÉRANT** qu'un premier projet de règlement 575-2023 afin d'agrandir la zone I3 a été adopté au conseil du 6 novembre 2023;

**CONSIDÉRANT** le projet de règlement 576-2023 afin d'autoriser l'usage d'entreposage dans la zone I3 qui a été adopté au conseil du 11 mars 2024 et qui est en attente du certificat de conformité de la MRC;

Il est proposé par : Norman Heppell  
Secondé par : Louiselle Trottier  
Et résolu

Que le Conseil municipal de Saint-Eugène appuie la demande d'Interco afin de soumettre une demande à la MRC afin de procéder à l'étude de la demande, et procéder aux différentes modifications nécessaires à la réalisation du projet.

ADOPTÉ

080-24

**17- AUTORISATION DU PAIEMENT DES SUBVENTIONS 2024**

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement des subventions aux organismes municipaux prévues au budget 2024 pour un montant de 2 640\$. Selon la répartition suivante :

- FADOQ : 400\$
- AFÉAS : 400\$
- Fabrique : 400\$
- Bulletin paroissial : 40\$
- Club 1224 : 900\$
- CDL : 500\$

ADOPTÉ

081-24

**18- AUTORISATION DE PASSAGE DÉFI-VÉLO DE LA MAISON DES GREFFÉS, 18<sup>E</sup> ÉDITION**

Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage du défi-vélo de la maison des greffés 18<sup>e</sup> édition, le 12 juillet 2024 en avant midi sur le chemin Saint-Hyacinthe. Que l'organisation va effectuer eux-mêmes leur sécurité à l'aide d'une escorte routière de la Sûreté du Québec ainsi que la signalisation nécessaire afin d'assurer la sécurité des cyclistes.

ADOPTÉ

082-24

**19- AUTORISATION DE PASSAGE DE LA FLÈCHE EDMONDOISES 2025**

Considérant que Flandrien Organisation inc. désire organiser un événement de cyclisme de niveau internationale sur le territoire de la municipalité de Saint-Edmond et que le parcours passera par la municipalité de Saint-Eugène;



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 2 AVRIL 2024 À 19h30**

Considérant que dans le cadre de l'organisation de cet évènement, Flandiren Organisation inc désire le soutien et l'implication de la Municipalité;

Considérant que la Municipalité est favorable à la tenue de l'évènement sportif qui contribuera au rayonnement de la région;

Considérant que la Municipalité a reçue une ébauche du guide de la Flèche Edmondoise 2025 incluant le parcours, la durée, la sécurité mise en place;

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage de la Flèche Edmondoise 2025 sur notre territoire.

Que nous allons fournir un camion de voirie et une personne afin d'assurer la circulation au coin du 11<sup>e</sup> rang et de la route des Loisirs lors de l'évènement.

Que le maire et la directrice générale sont autorisé à signer au besoin une entente avec Flandrien Organisation inc pour la tenue de l'évènement.

ADOPTÉ

**083-24      20-      OBV YAMASKA COTISATION 2024**

Il est proposé Norman Heppell, appuyé par Albert Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la cotisation de l'OBV Yamaska pour 2024 au coût de 50\$.

ADOPTÉ

**084-24      21-      CHANGER LE RÉSERVOIR À EAU CHAUDE DE LA SALLE MUNICIPALE**

Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents de changer le réservoir à eau chaude de la salle municipale qui a commencé à couler pour un montant d'environ 600\$.

ADOPTÉ

**22-      PÉRIODE DE QUESTION**

Le maire invite les personnes présente à la période de question, diverses questions sont adressées au conseil.

**23-      CORRESPONDANCE**

Diverses correspondances sont lues et classées au mérite.

**24-      VARIA**

**085-24      24.1-      DÉFI DES PETITES BOÎTES À LUNCH**

**Attendu que** le besoin est grandissant de ce service;

**Attendu que** les élus du conseil municipal se sentent directement interpellés par la situation;

**Attendu que** le montant est directement relié au nombre de Saint-Eugène, soit 1 191 selon le dernier décret officiel;

**Attendu** les élus souhaite lancer comme défi aux autres municipalités d'égaliser leur contribution au nombre de résidents sur leur territoire;

**En conséquence,**

Sur proposition de Louiselle Trottier,

Appuyé par Norman Heppell

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement d'un dollar par citoyen de la Municipalité de Saint-Eugène pour un total de 1 191\$ et d'arrondir ce montant à 1 200\$.



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 2 AVRIL 2024 À 19h30**

**QUE** le défi soit lancé aux autres municipalités du territoire de la MRC de Drummond de donner un dollar par citoyen selon le dernier décret en don pour les petites boîtes à lunch.

**ADOPTÉ**

**086-24**

**25- LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Louiselle Trottier et résolu de lever l'assemblée. Il est 20h10.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto. »

\_\_\_\_\_  
Gilles Beauregard  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Cholette  
Directrice générale / greffière-trésorière